

## DISCOURS DU PRÉSIDENT

Jeudi 6 octobre 2022

## Signature de la convention relative à l'octroi par l'État d'une aide alimentaire exceptionnelle à la Polynésie française pour soutenir les ménages vulnérables

Monsieur le Haut-Commissaire de la République en Polynésie française, Madame le maire de la commune de Arue, Mesdames les représentantes de la ministre des Solidarités, Madame la directrice adjointe de la DSFE, Monsieur le responsable de la circonscription de Pirae-Arue, Mesdames et messieurs les professionnels de l'action sociale,

Ia ora na,

En 10 ans, les dépenses du Fonds d'Action Sociale (FAS) en matière d'attribution d'aides sociales sont passées de 1,4 milliard XPF en 2010, à 2,2 milliards XPF en 2021.

Ces chiffres nous montrent que les crises que nous avons subies ces dernières années, ont mis nos familles modestes encore plus dans la difficulté.

Le gouvernement a accompagné les familles afin de faire face à leurs besoins vitaux. Vous savez tous que nous avons augmenté les aides sociales, au travers des allocations familiales, des allocations de rentrée scolaire, des aides à l'emploi, etc.

Mais, la durée de la crise, d'abord sanitaire et maintenant de la guerre, nous oblige à trouver et à consacrer encore plus de moyens pour satisfaire les besoins du présent.

Bien sûr, nous tentons également de sensibiliser nos familles à s'orienter vers une plus grande auto-consommation grâce à la multiplication des jardins partagés et populaires. Mais, cette transition alimentaire n'est pas immédiate et nécessite plus de temps.

Nous sommes donc dans la nécessité de parer à l'urgence et à l'immédiat. C'est tout l'objet de cette rencontre qui nous rassemble ce matin.

Grâce à la générosité de l'Etat, ce sont 215 millions de francs qui seront entièrement consacrés aux aides alimentaires des familles les plus modestes.

Je remercie l'Etat et son représentant, le Haut-commissaire, qui témoignent à nouveau de la solidarité nationale en faveur de la Polynésie. Merci monsieur le Haut-commissaire pour la mise en place rapide de la convention qui va permettre à nos familles de bénéficier rapidement de ces moyens supplémentaires.





J'entends déjà certains critiquer pour dire que ce n'est pas suffisant. A ceux-là, je réponds que leurs critiques sont dérisoires parce qu'ils sont incapables d'agir mieux et plus que, ce qui nous est offert aujourd'hui.

Nous continuerons à nous battre pour accompagner au mieux nos familles en détresse. Nous continuerons à nous battre pour trouver d'autres moyens complémentaires. Et à cet égard, je ne doute pas que la solidarité nationale pourra à nouveau s'exprimer dans les prochaines semaines ou les prochains mois.

Monsieur le Haut-commissaire, nous sommes rassemblés, ici, à la circonscription des solidarités, de la famille et de l'égalité, des communes de Arue et de Pirae.

Cette convention que nous allons signer réaffirme le partenariat et l'engagement Etat-Pays en faveur de nos familles, en intensifiant les mesures prises par le Pays afin de lutter contre la cherté de la vie et la précarité de certaines familles.

Nous nous sommes accordés pour une signature « sur le terrain », afin de rappeler le rôle essentiel des acteurs de proximité que sont les travailleurs sociaux.

Je souhaite ainsi saisir l'occasion qui m'est donnée, ce matin, pour saluer chacun de vous et les nombreuses professions de l'action sociale que vous représentez pour votre engagement envers nos familles et le travail de maillage quotidien nécessaire à éviter le délitement de notre société.

Merci donc à chacun de vous qui vous levez chaque matin afin d'accueillir dignement et de façon inconditionnelle chaque citoyen exerçant son droit à être écouté, orienté et accompagné.

Permettez-moi de rappeler que l'aide alimentaire n'est pas une fin en soi! L'objectif est de répondre d'abord aux besoins primaires avant d'engager les personnes dans un parcours de réinsertion sociale et professionnelle adapté.

En effet, il faut permettre aux personnes en difficulté de prendre un temps de répit pour se nourrir et rassembler ses forces, afin qu'elles puissent, par la suite, reprendre le contrôle de leur vie en étant acteur de leur projet.

Nous sommes là pour permettre à 12 481 personnes identifiées par la DSFE de bénéficier de 215 millions Fcp d'aides exceptionnelles accordées par l'Etat.

Nous sommes là pour REAFFIRMER les DROITS de tout citoyen à la DIGNITE en leur permettant de reprendre leur souffle pour retrouver confiance en leurs capacité à s'en sortir.

Nous sommes là pour renforcer le maillage Etat-Pays afin de transmettre les valeurs de FRATERNITE aux enfants des bénéficiaires et à l'ensemble des familles.

Je vous remercie.

## SERVICE DE LA COMMUNICATION

